



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GÉNÉRALE

ITTC(XLVIII)/7 Rev.1  
30 octobre 2012

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

---

QUARANTE-HUITIÈME SESSION  
5-10 novembre 2012  
Yokohama (Japon)

## RAPPORT D'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR LES ANNÉES 2012-2013

[DÉCISION 2(XLVII)]

[Point 13(a) de l'Ordre du jour provisoire]

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(XLVII) du Conseil, qui priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2012 et 2013. Il contient le Programme de travail approuvé aux termes de la Décision 2(XLVII) avec une colonne supplémentaire dressant l'état de l'exécution de toutes les activités effectuées ou en cours par les soins du Conseil, des Comités et du Secrétariat pendant cette période biennale.



Le Programme de travail biennal (PTB) 2012-2013 approuvé dans la décision du Conseil 2 (XLVII) comprend 51 activités devant être mises en œuvre ou effectuées par le Conseil, les comités et le Secrétariat. Ces activités se répartissent en activités essentielles du Conseil et en travaux des Comités. Dix-huit activités sont classées comme « Travaux ordinaires des sessions. », sans incidences financières, une activité (activité 4, Panel d'experts) est financée par le Fonds OIBT d'appui aux programmes et 32 activités sont à la recherche de contributions volontaires (voir le tableau 1).

	<b>Organisme responsable</b>	<b>Activités qui cherchent des contributions volontaires</b>	<b>Entièrement financés</b>	<b>Financés en intégralité</b>	<b>Non financés</b>
Activités essentielles / du Conseil	Conseil	11	5	2	4
	Sous-total	11	5	2	4
Travaux des Comités	Comité commun	1			1
	CFI	6		2	4
	CEM	8	3		5
	CRF	6	1	1	4
	Total partiel	21	4	3	14
	Total	32	9	5	18

Tableau 1: PTB 2012-2013 Activités à la recherche de contributions

#### **Activités essentielles ou du Conseil:**

Sur les onze activités du Conseil en quête de contributions volontaires, cinq ont reçu un financement intégral, deux ont reçu un financement partiel et quatre restent non financées. Le financement total demandé est de US \$ 3 427 000, dont US \$ 710 000 a été reçu et US \$ 2 717 000 sont en instance.

#### **Travaux des comités:**

Sur les vingt et une activités du Comité à la recherche de contributions volontaires, quatre ont été entièrement financées (y compris une activité usant du financement du P<sup>T</sup>B 2008-2009 et une autre financée par le TMT), trois ont reçu un financement partiel et quatorze restent non financées. Le financement total demandé est de \$EU 3,59 millions dont \$EU 638 755 ont été reçus, cependant que \$EU 2 951 245 sont en instance.

Le financement total demandé dans le cadre du PTB 2012-2013 est de \$EU 7 017 000 dont \$EU 1 348 755 déjà perçu, tandis que \$EU 5 668 245 restent en suspens.

#### **Principales réalisations:**

Le financement accordé au titre de l'activité 5 a permis la représentation de l'OIBT et sa participation à Rio +20, y compris une manifestation parallèle OIBT-JICA conjointe sur « la mise à contribution des forêts tropicales pour la transition vers une économie verte », qui a attiré plus de 70 participants, dont des représentants de haut niveau au Japon, au Brésil et en Suisse. Le 19 Juin, l'OIBT a participé à une réunion de haut niveau organisée par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), intitulé « le paysage: action transformatrice à travers la coordination intersectorielle » présidée par M. Ze Meka. Avec les dirigeants de la plupart des 14 membres du PCF, cet événement a regroupé des ministres des forêts ou des responsables de la foresterie de trois pays (Gambie, la Corée et le Royaume-Uni) et les présidents actuels et passés du Guyana. L'OIBT a également participé à divers autres événements au cours de la semaine, y compris une réunion du PCF et des événements spéciaux sur la foresterie dans les états d'Acre et de l'Amapa au Brésil.

Le nouveau projet Plan d'action stratégique de l'OIBT élaboré dans le cadre de l'activité 8 sera présenté au Conseil au titre du point 15 de l'ordre du jour provisoire, Documents ITTC (XLVIII)/11, ITTC (XLVIII)/11/Info et ITTC (XLVIII)/12. Le plan d'action stratégique couvre la période 2013-2018 et s'appuie sur les éléments des plans d'action de l'OIBT précédents. Il fournira des conseils stratégiques sur l'orientation générale de l'Organisation en matière d'initiatives stratégiques et d'activités de projets dans le cadre de l'AIBT de 2006.

Au titre de l'activité 10 l'OIBT a participé à la CdP de la CCNUCC 17 à Durban (Afrique du Sud), notamment

en organisant un événement parallèle, en collaboration avec la JICA, The Forest Dialogue et l'UICN, sur le thème «préparation à la REDD : prêt à faire quoi ?» afin d'examiner l'état d'avancement des projets sur le terrain qui soutiennent les pays tropicaux dans la préparation à la mise en œuvre de la REDD+. L'OIBT, en collaboration avec l'UICN et le FNUF a également organisé un forum de discussion à l'occasion de la cinquième journée de la forêt, concernant les possibilités et les défis des investissements du secteur privé dans la REDD+. Des mécanismes REDD+ précis et un climat politique et social favorable aux investissements dans les pays tropicaux sont indispensables pour libérer pleinement le potentiel de participation du secteur privé à la REDD+.

L'activité 11 qui consiste à renforcer la coopération entre l'OIBT et la CITES a consisté en une série d'activités et des engagements financiers supplémentaires ont été reçus en 2011-2012. Un atelier international sur l'AFD et la CITES visant à partager les expériences acquises à ce jour est prévue pour Janvier 2013. L'activité continue d'apporter un concours aux membres dans leur application des dispositions CITES aux essences inscrites sur les listes de cette convention, notamment une assistance spécifique à l'élaboration de plans de gestion forestières, à la conduite d'inventaires forestiers, et en dispensant des lignes directrices et en produisant des études de cas aboutissant à des « avis de commerce non préjudiciable » ; des outils d'identification des bois ont été élaborés et diffusés. Le rapport d'avancement de cette activité sera présenté au Conseil au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire, sous la cote de document ITTC(XLVIII)/4.

L'évaluation de l'efficacité de l'exécution des programmes thématiques à titre pilote, effectuée dans le cadre de l'activité 12, sera présentée au Conseil au titre du point 14b de l'Ordre du jour provisoire, sous la cote de document ITTC (XLVIII)/10. Cette évaluation a porté sur l'efficacité des procédures pilotes et des directives figurant dans la Décision 9 (XLIV), et les mesures visant à les opérationnaliser. Sur la base des évaluations et des enseignements dégagés, des recommandations seront émises en vue améliorer l'efficacité des opérations des PT dans le cadre de l'AIBT de 2006.

L'octroi d'un financement partiel à l'activité 27 a permis d'organiser des formations en interne au Ghana en vue de promouvoir des technologies efficaces de transformation du bois ; les publics visés étaient des patrons d'entreprises de la filière bois, des cadres et responsables des opérations, des ouvriers de ces entreprises et des représentants de l'Administration. La formation a permis de renforcer les capacités dans les domaines problématiques communs, notamment de stockage et de chargement des grumes, le séchage au four et les problèmes de chaudière, l'affûtage des scies, l'aboutage des pièces de bois, leur lamellation, l'emballage, la maîtrise des chutes de sciage et déchets de bois, l'entretien des machines et la sécurité au travail.

L'activité 37, qui a déjà été financé au titre du PTB 2008-2009, a été menée à terme avec la publication de rapport « Tracking Sustainability » (traçabilité des bois de source durable) (OIBT TS 40) en octobre 2012. Sachant que l'éventail des produits forestiers objet d'un commerce international ne cesse de s'élargir en même temps que se complexifient les filières mondiales de l'offre, les techniques de traçabilité du bois et des produits forestiers technologies sont appelées à jouer un rôle croissant pour la pérennité et la licéité de l'offre de ces produits essentiels. En conclusion à ce travail étendu mené par l'OIBT dans ce domaine, apparaît la nécessité de dresser l'inventaire des techniques de traçabilité du bois existantes, afin de dispenser aux pays des éléments détaillés sur les caractéristiques des différents systèmes, alors que ceux-ci sont de plus en plus largement proposés au secteur forestier de la part d'une gamme de prestataires. Ce rapport est accessible sur le site web de l'OIBT.

L'harmonisation du système de déclaration par les Critères et Indicateurs OIBT de la gestion durable des forêts tropicales avec les Lignes directrices OIBT validées et révisées de la gestion durable des forêts tropicales naturelles, a été menée à bien dans le cadre de l'activité 42. Le processus de validation a été organisé pour préparer un texte final intégrant les commentaires émis par les pays membres de l'OIBT sur une première mouture présentée au Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF) en novembre 2011 au Guatemala. Ce processus comportait également trois ateliers dans les trois régions tropicales. Les recommandations ont été synthétisées pour produire un document intitulé « Version finale révisée des principes et lignes directrices OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles » qui sera présenté à l'examen de la 46<sup>ème</sup> session du CRF sous les cotes de document CRF(XLVI)/8a et CRF(XLVI)/8b. Les principes et lignes directrices révisés devrait enrichir les lignes directrices OIBT existantes sur la GDF.

### **Principales difficultés rencontrées:**

Toutes les activités ayant reçu un financement partiel ou leur financement intégral ont été exécutées ou sont achevées, à l'exception de l'activité 43 qui sera exécutée en 2013. La principale difficulté rencontrée est le nombre important d'activités non financées et les contributions volontaires limitées qui ont été reçues pour mettre en œuvre toutes les activités proposées et approuvées aux termes de la Décision 2 (XLVII).

## RAPPORT D'EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL 2012--2013

ACTIVITÉS DU CONSEIL ET ACTIVITÉS CENTRALES

Activité	Démarches d'exécution et coûts induits	Instance compétente	État de l'exécution
1. Poursuivre la publication du bulletin trimestriel de l'OIBT Actualités des forêts tropicales (AFT). [AIBT 2006, Articles 27, 28] [Plan d'action OIBT pour 2008-2011, actions transversales (d), (f)]	Travaux ordinaires des sessions. Approbation et financement d'une prorogation de deux ans du projet PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) exécuté par le Secrétariat. Le budget de la masse salariale doit être transféré au poste Soutien aux programmes en 2012.  Coûts estimés : US\$ 1 500 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2012 -- US\$ 300 000  Appui aux programmes Année 2012 -- US\$ 450 000  À déterminer Année 2013 -- US\$ 750 000	Conseil	Année 2012 Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 750 000  Cette activité demeure dépourvue de financement. La publication d'AFT a été suspendue fin 2012 en raison d'un défaut de contributions volontaires.
2. Prendre en compte les conseils du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes. [Décisions CIBT 9(XXVIII) et 2(XXXII)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (p)]	Travaux ordinaires des sessions.  Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.  Coûts estimés : US\$ 80 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires/ Fonds non affectés Année 2012 -- US\$ 40 000 Année 2013 -- US\$ 40 000	Conseil	Année 2012 Financement reçu : US\$ 40 000 Financement en attente : Aucun  Une assistance est fournie par le Secrétariat à la participation du TAG et du GCSC à la quarante-huitième session du Conseil.
3. Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation destiné à mieux faire connaître la réalisation des objectifs de	Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible en améliorant le Rapport annuel de l'OIBT; en continuant d'améliorer le site Web de l'OIBT; en rédigeant, publiant et diffusant des rapports OIBT utiles, y compris les rapports annuels;	Conseil	Année 2012 Financement promis : US\$ 50 000 Financement en attente : US\$ 100 000  Cette activité a fait l'objet d'une promesse de

<p>l'Organisation. [AIBT 2006, Article 1] [Décision CIBT 4(XXVII)] [Plan d'action OIBT pour 2008-2011, actions transversales (d), (f)]</p>	<p>en produisant et en diffusant des matériaux de vulgarisation; en organisant des manifestations satellites et en exposant des matériaux de vulgarisation OIBT lors de rencontres et manifestations pertinentes.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 300 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2012 -- US\$ 150 000  À déterminer Année 2013 -- US\$ 150 000</p>		<p>financement partiel fin 2012 pour l'entretien du site Web en japonais et la publication du Rapport annuel en japonais. Les activités de relations publiques et de sensibilisation d'ampleur limitée ont été produites en 2012 en mobilisant le reliquat budgétaire de 2011 et les fonds d'appui aux programmes. Il s'agit de l'entretien et de la traduction du site Web de l'OIBT, de la publication du Rapport annuel 2011, de la contribution à la production des fiches GDF du PCF, de l'édition d'affiches et de dépliants, etc.</p>
<p>4. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. [AIBT 2006, Article 26] [Décisions CIBT 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)]</p>	<p>Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 380 000 Source de financement pressentie : Appui au programme Année 2012 -- US\$ 190 000 Année 2013 -- US\$ 190 000</p>	<p>Conseil et Comités</p>	<p>Année 2012 Financement reçu : US\$ 190 000 Financement en attente : Aucun</p> <p>La quarante-troisième et la quarante-quatrième réunions du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets et d'avant-projets se sont tenues à Yokohama (Japon) du 6 au 10 février 2012 et du 30 juillet au 3 août 2012 respectivement.</p>
<p>5. Dispositions en vue d'assurer la participation et la visibilité de l'OIBT à la conférence des Nations Unies sur le développement durable (ONU-CDD, RIO +20). [AIBT 2006, Article 15] [Plan d'action OIBT pour 2008-2011, actions transversales (n), (o)]</p>	<p>Prendre des dispositions en vue d'une participation et d'une visibilité effectives de l'OIBT à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) qui doit se tenir à Rio de Janeiro (Brésil) du 4 au 6 juin 2012, notamment en organisant une rencontre en marge de la Conférence et la tenue d'un stand servant de vitrine et de point de diffusion de matériaux de communication de l'OIBT.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu : US\$ 100 000 Financement en attente : Aucun</p> <p>L'OIBT a participé à la conférence Rio+20 du 20 au 23 juin 2012, et a co-animé la rencontre collatérale OIBT-JICA sur le thème « Tirer parti des forêts tropicales dans la transition vers une économie verte » le 18 juin 2012 ; elle a présenté et diffusé les matériaux de sensibilisation OIBT et a pris part à plusieurs manifestations organisées à l'occasion de cette conférence.</p>
<p>6. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le</p>	<p>Maintenir une participation active de l'OIBT au PCF et au FNUF en y apportant des contributions et en participant de manière effective aux activités</p>	<p>Conseil</p>	<p>Année 2012 Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 50 000</p>

<p>Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) à l'appui du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF) ainsi qu'à d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes.  <i>[AIBT 2006, Article 15]</i>  <i>[Décision 7(XXX) du CIBT]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (o)]</i></p>	<p>pertinentes, en œuvrant à des réunions du FNUF et du PCF et en prenant en charge une partie des coûts des travaux et activités pertinents selon un partage équitable des coûts avec les autres membres du PCF.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires  Année 2012 -- US\$ 50 000  Année 2013 -- US \$50 000</p>		<p>Cette activité demeure dépourvue de financement. Utilisant le reliquat financier d'une activité connexe inscrite au PTB précédent, l'OIBT a financé la mission consultative pour le Secrétariat du FNUF qui consistait à rédiger un document de travail sur les questions de politique stratégique relatives aux forêts et au développement économique en préparation au FNUF 10 en 2013. L'OIBT a également participé à la téléconférence du PCF et à ses rencontres organisées en conjonction avec des manifestations dont elle était partie prenante ; elle a aussi participé à l'initiative menée par les organisations du PCF ayant trait au financement des forêts (OLI) à l'appui du FNUF, qui s'est tenue à Rome du 19 au 21 septembre 2012, et aux réunions du Groupe consultatif du PCF sur les financements, lesquelles ont précédé l'OLI.</p>
<p>7. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable.  <i>[Décisions CIBT 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX) et 4(XXXIV)]</i>  <i>[Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, Résultat attendu 6, But 2(1)]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaire, comportant la surveillance de l'application de la Décision 4(XXXIV) dans le cadre de laquelle ont déjà été organisés 28 ateliers nationaux devant permettre l'entrée en application des C&amp;I.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la tenue de deux à trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&amp;I au titre de la Décision 4(XXXIV), en intégrant dans leurs programmes les thèmes connexes que sont l'audit, la certification, les exigences de rapports internationaux, etc.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires</p> <p>(b) Organiser une réunion d'experts afin de réexaminer les C&amp;I de l'OIBT à la lumière de</p>	<p>Conseil</p>	<p>(a) Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p> <p>(b) Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 100 000</p>

	<p>l'expérience acquise dans la préparation des rapports de synthèse sur l'aménagement des forêts dans le monde tropical, des recommandations ressortant des ateliers C&amp;I nationaux, de la révision des lignes directrices de l'OIBT et des documents de politiques, de l'examen de l'application des C&amp;I sur le terrain effectué en 2010-2011 et des faits nouveaux intervenus dans le monde de la foresterie tropicale (cf. changement climatique). Faire imprimer les C&amp;I révisés suite à leur approbation par le Conseil.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>(c) Participer aux réunions, discussions et initiatives relatives aux C&amp;I, y compris à l'Équipe spéciale du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, aux initiatives destinées à tirer parti des synergies des rapports forestiers entre l'OIBT et la FAO (AFD Tropical et ERF) et aux rencontres pertinentes des autres processus C&amp;I.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 50 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		<p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p> <p>(c) Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 50 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement. L'OIBT participera à une rencontre des processus C &amp; I (où sont prévues des discussions sur l'harmonisation des modalités de rapports) à Jacksonville (Floride, États-Unis) à la fin du mois d'août 2012, les déplacements y afférents devant être partiellement pris en charge par la FAO.</p>
8. Formulation et approbation du nouveau Plan d'action OIBT.	<p>Pourront être nécessaires des travaux de mission consultative et une réunion d'un groupe de travail pour élaborer le texte du prochain Plan d'action de l'OIBT destiné à l'examen du Conseil.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	Conseil	<p>Financement reçu : US\$ 150 000 Financement en attente : Aucun</p> <p>Le Conseil, au titre du point 15 de son ordre du jour, recevra et examinera le projet de Plan d'action de l'OIBT couvrant la période 2013 – 2018, préparé par le Groupe de travail comptant six membres de pays producteurs, six membres de pays consommateurs, un représentant du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et</p>



			un membre du Groupe consultatif du commerce et de l'industrie (TAG).
<p>9. Programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales destiné à la jeunesse (CEEP).  <i>[AIBT 2006, Article 1]</i>  <i>[Décision 1(XLIV) du CIBT]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (d)]</i></p>	<p>Suite à l'approbation du Programme d'éducation à l'environnement des forêts tropicales pour la jeunesse (CEEP) à la quarante-quatrième session du CIBT, le secrétariat a assuré le financement de départ de ce programme. La première Conférence sur l'éducation environnementale dans le cadre du CEEP a été réunie à Yokohama en juillet 2009. En 2010, a été organisée une rencontre sur le Programme en marge du XXIIIe Congrès mondial de l'IUFRO à Seoul. Les activités à effectuer en 2012-2013 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des matériaux pédagogiques supplémentaires impulsés par la recherche</li> <li>• Créer des "forêts écoles"</li> <li>• Conduire une expérience "d'amitié pour la forêt"</li> <li>• Instaurer un réseau d'enseignement</li> <li>• L'organisation d'un camp d'éducation à la forêt</li> <li>• Des tournées de conférenciers</li> <li>• La convocation d'autres conférences d'éducation à l'environnement</li> </ul> <p>Coûts estimés : US\$ 240 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires  Année 2012 -- US\$ 120 000  Année 2013 -- US\$ 120 000</p>	Conseil	<p>Année 2012  Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 120 000</p> <p>Utilisant le reliquat financier d'une activité connexe inscrite au PTB précédent, l'OIBT participé à la manifestation Yokohama International Festa 2012 qui s'est tenue les 20 et 21 octobre 2012, où l'OIBT a tenu un stand sur le thème « Préserver les forêts d'Afrique, poumons de la planète ».</p>
<p>10. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications du changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution des forêts tropicales à l'atténuation des effets du changement climatique.</p>	<p>Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence aux réunions de la CCNUCC où sera</li> </ul>	Conseil	<p>Année 2012  Financement reçu : US\$ 100 000  Financement en attente : Aucun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation de l'OIBT à la 17ème CdP de la CCNUCC (Durban, Afrique du Sud, décembre 2011), comportait l'organisation d'une rencontre collatérale en collaboration avec la JICA, « La Préparation à la REDD :</li> </ul>

<p><i>[AIBT 2006, Articles 1(f), (p)]</i>  <i>[Décision 1(XXXVIII) du CIBT]</i>  <i>[Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, Résultats attendus 5 (B), (D), (G), Action transversale (c)]</i></p>	<p>abordée la question des forêts tropicales;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la participation des pays membres producteurs de l'OIBT à des manifestations où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour, afin de s'assurer que les pays membres producteurs de l'OIBT sont bien informés et participent activement, et bénéficient de toutes incitations possibles à la gestion durable des forêts dans les régions tropicales;</li> <li>• Organisation d'une manifestation collatérale aux Conférences des Parties à la CCNUCC sur le rôle de la gestion durable des forêts sous les tropiques en appui à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et permettant la restauration de forêts tropicales dégradées;</li> <li>• Participer à des initiatives du PCF relatives aux forêts et au changement climatique pour faire valoir les perspectives offertes par les forêts tropicales en prenant en compte le Cadre stratégique du PCF sur les forêts et le changement climatique; et</li> <li>• Inviter le Secrétariat de la CCNUCC à mettre à jour les informations du Conseil sur l'évolution du débat sur les forêts tropicales dans le cadre de la CCNUCC.</li> </ul> <p>Coûts estimés : US\$ 150 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires  Année 2012 -- US\$ 75 000  Année 2013 -- US\$ 75 000</p>		<p>prêts à quoi? » ; une exposition des publications de l'OIBT à la 17<sup>ème</sup> CdP et à la cinquième Journée de la Forêt par les membres du PCF en tant que manifestation collatérale à la 17<sup>ème</sup> CdP; organisation conjointe avec l'UICN et le FNUF d'un Forum de discussion à la 5<sup>ème</sup> Journée de la Forêt sur les perspectives et questions de financement de l'atténuation et d'adaptation axées sur le secteur privé ; et organisation conjointe avec le Centre mondial de l'agroforesterie d'un forum de discussion sur les démarches visant le paysage : « place de l'agroforesterie, du boisement et du reboisement dans la REDD+ ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours apporté à la révision et à la publication d'un livret sur la REDD+ (2012) en anglais et en japonais, en partenariat avec la JICA.</li> <li>• Animation conjointe par l'OIBT (et la CDB) et apport d'un soutien au groupe de travail du PCF destiné à propager un message commun sur la GDF, et répondant aux questions que soulève le débat sur l'évolution planétaire du climat et ses incidences sur la gestion durable des forêts.</li> <li>• Co-parrainage du Séminaire technique international relatif à l'élaboration d'un cadre pour la REDD+ mondiale (Tokyo, février 2012), organisé par le FFPRI du Japon.</li> <li>• Présentation par l'OIBT du Programme thématique REDDES et de ses projets relatifs au climat, dans le cadre de l'Atelier de concertation sur les garanties multi-acteurs de l'Initiative helvético-philippine (Bohol, Philippines, 31 mars – 1<sup>er</sup> avril 2012), et Réunion internationale sur les politiques et plans d'action forestiers relatifs au changement climatique en Indonésie (Jakarta, mai 2012).</li> <li>• Planification de la participation à la 6<sup>ème</sup></li> </ul>
--	--	--	---

			Journée de la Forêt du PCF et à la 18 <sup>ème</sup> CdP de la CCNUCC (Doha, Qatar, décembre 2012); organisation d'une rencontre collatérale en partenariat avec la JICRA, le FFPRI, l'UNU-IAS et d'autres sur la REDD+ et la GDF.
11. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES. [AIBT 2006, Article 15] [Décisions CIBT 3(XVI) ), 7(XXXIV), 2(XXXVII)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (n)]	Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES. En application de la Décision 5(XLVI) relative au « Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES », une aide supplémentaire de la Commission européenne d'un montant de US\$ 7 268 000 (EUR 5 000 000) est envisagée de manière étalée sur quatre ans pour le programme de OIBT-CITES de renforcement des capacités qui a débuté en 2006. Des contributions de l'OIBT, homologues à celle-là, doivent émaner d'autres bailleurs de fonds à concurrence de US\$ 3 634 000 (EUR 2 500 000) au cours de la même période, soit US\$ 1 817 000 (EUR 1 250 000) pour chacune des deux périodes biennales.  Contributions OIBT homologues 2012-2013 : US\$ 1,817 000 (EUR 1 250 000) Source de financement pressentie : Contributions volontaires	Conseil	Année 2012 Financement reçu : US\$ 800 060 Financement en attente : US\$ 108 440  The first installment of funds from the new EC grant was received in early 2012. Additional pledges were received during 2011-2012 from Germany, Norway, USA and the private sector. Les coordonnateurs régionaux pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine ont été nommés peu de temps après la réception de la première tranche des fonds de la CE. Un atelier régional africain a eu lieu au Cameroun en juin 2012 pour discuter de l'avancement des travaux menés dans le cadre de la première phase du programme OIBT-CITES et se pencher sur le cas des nouvelles espèces susceptibles de se voir inscrites dans les listes de la CITES. Des activités spécifiques aux pays étaient en cours d'exécution en août 2012 au Brésil, au Cameroun, au Congo, en RDC, en Indonésie, à Madagascar, en Malaisie et au Pérou ; elles portent sur <i>Swietenia macrophylla</i> , <i>Pericopsis elata</i> , <i>Prunus africana</i> , <i>Gonystylus spp</i> et plusieurs <i>Dalbergia</i> et <i>Diospyros</i> , espèces endémique de Madagascar. Des activités étaient en préparation en août 2012 de la part du Brésil et de la Bolivie en liaison avec le coordonnateur régional en vue de leur financement possible par le programme. La concertation avec le Secrétariat de la CITES s'est poursuivie tout au long de 2012 afin de guider et d'orienter les activités du programme. La publication du bulletin d'information reprendra au cours du second

			semestre 2012, ce qui doit coïncider avec l'actualisation de l'information sur le Programme sur les sites Web des deux Organisations. Est prévue pour janvier 2013 la tenue d'un atelier international sur la gestion durable des forêts et la CITES, destiné à échanger les acquis d'expérience obtenus à ce jour dans le cadre du programme ; l'organisation de cet atelier a été confiée aux deux secrétariats, au Coordonnateur régional pour l'Asie et au pays hôte (Indonésie).
12. Évaluation du fonctionnement à titre pilote des programmes thématiques de l'OIBT. [AIBT 2006, Articles 20, 24.3, 25] [Décision 9(XLIV), 8(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]) [Plan d'action OIBT 2008-2011, 2ème Partie]	En application de la Décision 9(XLIV), l'efficacité du fonctionnement à titre pilote des Programmes thématiques doit faire l'objet d'un examen et d'une évaluation au terme de trois années, soit en 2012.  Coûts estimés : US\$ 90 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires	Conseil	Financement reçu : US\$ 90 000 Financement en attente : Aucun  L'évaluation de l'efficacité du fonctionnement des programmes thématiques à titre pilote sera présentée au Conseil à sa quarante-huitième session au titre du point 14b de l'ordre du jour provisoire.
13. Estimer l'impact de la crise économique et financière mondiale sur le secteur des bois tropicaux et aider les pays à édifier leur résilience aux futurs replis de l'économie en comprenant les facteurs qui soutiennent la demande bois. [AIBT 2006, Articles 1(c), (d), (e), (f), (i), (k), (m)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversale (c), Résultat attendu 3 (G)]	Examiner le rapport final de l'étude intitulé "Améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux aux impacts des crises économiques et financières mondiales et régionales" produit au titre du projet TMT-SPD 002/10 Rev.1 (M).	Conseil	Le rapport final doit être présenté au CEM pour examen à sa quarante-sixième session.
14. Examiner le déroulement de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2012-2013. [AIBT 2006, Article 24] [Plan d'action OIBT 2008-2011 : Livraison, suivi et évaluation]	Travaux de session ordinaires	Conseil	Le rapport d'activité sur l'exécution du Programme de travail biennal pour 2012-2013 sera présenté à la quarante-huitième session du Conseil qui doit être réunie à Yokohama (Japon) du 5 au 10 novembre 2012.

15. Examiner le projet de programme de travail pour la période biennale 2014-2015. <i>[Décisions CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</i>	Travaux de session ordinaires.	Conseil	De manière concordante avec l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006 et l'explication fournie dans le document ITTC(XLVIII)/8, un projet de programme de travail biennal de l'OIBT pour 2013-2014 sera présenté à la quarante-huitième du Conseil en 2012.
16. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir des comptes subsidiaires A et B du Fonds du Partenariat de Bali. <i>[Article 21 de l'AIBT de 2006] [Décision 4(XXX) du CIBT]</i>	Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Sous-compte B.	Conseil	Le Groupe sur le Compte subsidiaire B du Fonds du partenariat de Bali se réunira lors de la quarante-huitième du Conseil.
17. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en prenant en compte les recommandations formulées par les Comités sur les propositions de projets et les projets approuvés en cours et achevés. <i>[AIBT 2006, Articles 20, 21, 25]</i>	Travaux de session ordinaires.	Conseil	Le Conseil en sa quarante-huitième session passera en revue les recommandations des comités et statuera sur les travaux de projets et leur financement.
18. Allouer des fonds disponibles qui, dans le Fonds du partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, préalable, au financement de l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[Article 21 de l'AIBT de 2006] [Décision 4(XXX) du CIBT]</i>	Travaux de session ordinaires. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur les financements par le compte subsidiaire B.	Conseil	Le Groupe sur le Compte subsidiaire B du Fonds du partenariat de Bali se réunira lors de la quarante-huitième session du Conseil afin de statuer sur les affectations des fonds non préaffectés disponibles.
19. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets,	Travaux de session ordinaires	Conseil	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des programmes thématiques sera présenté au Conseil à sa quarante-huitième session au titre

projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. <i>[Article 20(6) de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</i>			du point 14a de l'ordre du jour provisoire.
20. Effectuer l'examen annuel et l'évaluation de la situation internationale du bois. <i>[Article 28 de l'AIBT de 2006]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Action transversales (c), (j), Résultat attendu 3 (A)]</i>	Travaux de session ordinaires.	Conseil	Le Document ITTC (XLVIII)/4 relatif aux « Eléments pour l'examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2012 » sera présenté au Conseil en sa quarante-huitième session au titre du point 11 de son ordre du jour provisoire.
21. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). <i>[Décisions CIBT 3(XXII), 5(XXVI)]</i>	Travaux de session ordinaires.	Conseil	Le Conseil recevra le rapport de la vingt-sixième réunion du Groupe consultatif non officiel au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire.
22. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et d'orientation des Comités <i>[Articles 24 et 26 de l'AIBT de 2006]</i>	Travaux de session ordinaires.	Conseil	Le Conseil examinera et approuvera en sa quarante-huitième session les rapports des sessions associées des comités au titre du point 21 de son ordre du jour provisoire.
23. Approuver la sélection des projets pour évaluation à postériori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT). <i>[Décision CIBT 3(XXVIII)]</i>	Travaux de session ordinaires	Conseil	La session commune des Comités se penchera sur les rapports d'évaluation à postériori de deux (2) projets dans le domaine de l'Industrie forestière et de huit (8) projets dans le domaine du reboisement et de la gestion forestière lors de la quarante-sixième session des Comités.
24. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. <i>[AIBT 2006, Article 26]</i>	Travaux de session ordinaires.	Conseil	Des informations sur les résultats et conclusions des projets sont disponibles sur le site de l'OIBT, et dans les rapports annuels.

## TRAVAUX DES COMITÉS

Activité	Démarches d'exécution et coûts induits	Instance compétente	État de l'exécution
<p>25. Diffuser et échanger des informations sur les produits, résultats, retombées et enseignements dégagés des travaux de projets de l'OIBT et sur leur contribution à la gestion durable des forêts.</p> <p><i>[AIBT 2006, Articles 1(c), (r)]</i>  <i>[Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, Résultat attendu 6 (F), Action transversale (f)]</i></p>	<p>Diffuser et échanger des informations sur les produits, résultats, retombées et enseignements dégagés des travaux de projets de l'OIBT et sur leur contribution à la GDF et au développement durable dans les pays membres, en s'attachant plus particulièrement à la lutte contre la pauvreté et au développement durable des populations locales.</p> <p>(a) En s'appuyant sur les résultats de la méta-évaluation des projets OIBT, prendre des dispositions en vue de la tenue d'ateliers régionaux dans les trois régions tropicales productrices de bois d'œuvre dans le but de diffuser et d'échanger les produits, résultats et répercussions ainsi que les enseignements tirés des travaux de projets de l'OIBT et de leur contribution à la gestion durable des forêts et au développement durable dans les pays membres de l'OIBT.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 250 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires/Compte subsidiaire commun des évaluations ex-Post</p> <p>(b) En partenariat avec la FAO, le CIRAD et le CIFOR, élaborer et diffuser une étude sur les résultats de la gestion forestière à usages multiples dans certains pays producteurs de l'OIBT.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 40 000  Source de financement pressentie :  Contributions</p>	<p>Comités conjoints</p>	<p>(a) Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 250 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p> <p>(b) Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 40 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p>

	<p style="text-align: center;">volontaires</p> <p>(c) En collaboration avec les membres du PCF, accompagner la production de fiches récapitulatives sur la gestion durable des forêts devant être diffusées comme note d'orientation lors de réunions pertinentes relatives au développement durable, dont la conférence Rio +20.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 40 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>(d) Évaluer les ressources requises pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 40 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		<p>(c) Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 40 000</p> <p>Le financement a été mobilisé à partir du reliquat des crédits alloués aux volets relatifs au changement climatique dans le PTB 2010-2011 et à l'activité 10 de ce PTB. Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) a produit huit nouvelles fiches factuelles qui mettent en exergue le rôle clé de la gestion durable des forêts dans le développement durable. Ces fiches de données factuelles ont été diffusées lors de la Conférence Rio +20 et sont disponibles à la page Web <a href="http://www.cpfweb.org/76228/en/">http://www.cpfweb.org/76228/en/</a>.</p> <p>(d) Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 40 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p>
26. Apporter un appui à certains pays membres producteurs dans la promotion de bioénergie dérivée du bois par l'exploitation des résidus et déchets de bois. <i>[AIBT de 2006, Article premier (a), (c), (f), (p), (s)]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 2 (A)]</i>	<p>En se fondant sur résultats et les recommandations des forums internationaux et régionaux sur la bioénergie dérivée du bois, l'activité vise à aider davantage les pays membres à élaborer des propositions de projets visant à développer la bioénergie dérivée du bois.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement</p>
27. Renforcement des capacités de promouvoir des techniques de transformation rentables du bois dans les pays producteurs de	<p>Cette activité pilote se concentrera dans les pays producteurs membres en Afrique, région Asie-Pacifique et régions Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 78 755 Financement en attente : US\$ 171 245</p>



<p>bois tropicaux.  <i>[AIBT 2006, Articles 1(f), (i)]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendus 2 (A), (C)]</i></p>	<p>souffre d'un manque de ressources humaines.</p> <p>La thématique de la formation interne devant être dispensée aux entreprises des pays membres producteurs, inclura le renforcement des capacités dans les problématiques communes à la filière bois, à savoir: stockage et chargement des grumes, séchoir à bois et chaudières, affûtage des scies, aboutage en queues d'aronde, laminage, emballage, maîtrise des déchets, entretien et sécurité.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 250 000  Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		<p>Des formations en interne ont été dispensées au Ghana (Kumasi, Berekum, et Accra) du 11 au 15 juin 2012 dans cinq usines (une scierie, une unité d'usinage du bois, une unité de découpe de placages et contreplaqués et une manufacture de meubles).</p> <p>Ont été associés à cette activité les propriétaires exploitants, les directeurs, les cadres, les ouvriers ainsi que des représentants des pouvoirs publics. Cette Activité a permis d'opérer une sensibilisation chez les parties prenantes à l'importance d'améliorer l'efficacité dans la filière en vue d'aider à la réalisation de la GDF.</p> <p>Avec le reliquat de son financement, cette activité se poursuivra dans 2 ou 3 pays membres sélectionnés dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes.</p>
<p>28. Répondre aux besoins de la filière forêt-bois par des innovations, des technologies et savoir-faire mis au point grâce à des projets OIBT.  <i>[AIBT 2006, Articles 1(f), (i), (p)]</i>  <i>[Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, FI Résultats attendus 1 (D), (I), FI Résultats attendus 2 (A), (C), Action transversale (a)]</i></p>	<p>Au cours des 10 dernières années des projets de l'OIBT relevant du Comité de l'industrie forestière ont produit un certain nombre d'innovations, technologies et savoir-faire. Comme cela a été reconnu dans le Plan d'Action de l'OIBT 2008-2011, le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) n'a fait que croître dans les marchés nationaux et internationaux des produits forestiers. Les résultats, les produits et les leçons tirées des projets OIBT achevés constituent de précieuses ressources pour soutenir le développement des PME dans le secteur de l'industrie forestière. L'OIBT peut davantage contribuer au développement de l'industrie forestière en diffusant des technologies et savoir-faire développés qui correspondent aux besoins actuels des PME.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000  Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : US\$ 80 000  Financement en attente : US\$ 20 000</p> <p>À la date de rédaction du présent rapport, le Secrétariat a entamé la constitution d'une base de données des associations du secteur privé et des consultations informelles avec des consultants pressenties ont été entamées en vue d'élaborer les questionnaires qui permettront de cerner les besoins actuels de la filière appelés à être mis en correspondance avec les innovations, les technologies et savoir-faire mis au point dans le cadre des projets OIBT.</p>

<p>29. Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur forestier.  <i>[AIBT 2006, Article 1(g)]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1 (A)]</i></p>	<p>Une des principales recommandations des divers forums d'investissement organisés par l'OIBT est la promotion de lignes de crédit accessibles aux petites et moyennes entreprises (PME). Il a été par la suite mis en évidence par le projet OIBT PD 233/03 Rev.2 (I) que l'ouverture d'une ligne de crédit correspondant à un renforcement véritable des capacités permet aux PME de s'élever dans la filière. Dans cette activité, l'OIBT continuera de démontrer l'efficacité du modèle de financement élaboré par le biais de ce projet OIBT, en prenant des dispositions pour aider les deux pays membres producteurs sélectionnés à répliquer le système de crédit pour leurs PME.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 120 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 120 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>
<p>30. Promouvoir l'innovation dans l'exploitation des bois tropicaux.  <i>[AIBT 2006, Articles 1(f), (i), (p)]</i>  <i>[Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, Résultat attendu 2 (D), Action transversale (a)]</i></p>	<p>À l'heure actuelle, les transferts de technologies et les innovations dans l'exploitation des bois tropicaux ne sont pas suffisamment favorisés par rapport aux bois tempérés et boréaux. Même parmi les pays producteurs de bois tropicaux, on observe des différences considérables dans les capacités industrielles qui permettent de créer des produits innovants. Dans cette activité, l'OIBT aidera les pays membres producteurs à promouvoir les innovations dans l'exploitation des bois tropicaux en effectuant des recherches sur les principaux moteurs du développement et de l'application des technologies novatrices et sur les éléments qui y font obstacle. Dans le cadre de cette activité l'OIBT dressera un état des lieux des technologies innovantes applicables dans l'exploitation rentable des bois tropicaux dans les pays membres producteurs et elle organisera un atelier international de diffusion des résultats de cette étude.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 150 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 150 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>

<p>31. Élaboration d'une déclaration environnementale de produit (EPD) pour trois produits ligneux tropicaux. [Article 1 (a), (f), (s) de l'AIBT de 2006] [Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, Résultat attendu 1(D), Résultat attendu 2 (C)]</p>	<p>Préparer des déclarations environnementales de produit (EPD) grâce à la constitution d'une base de données d'inventaire du cycle de vie et des rapports d'évaluation du cycle de vie pour trois produits, à savoir le contreplaqué meranti, les platelages en ipé et des débités en khaya représentant trois régions géographiques.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 180 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	CFI	<p>Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>
<p>32. Collaborer avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) à l'organisation et à la tenue, durant les sessions du CIBT en 2012 et 2013, de la Discussion annuelle OIBT sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux. [AIBT 2006, Articles 1(e), (h)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (B)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Les thèmes des discussions annuelles du marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces discussions.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2012 -- US\$ 50 000  À déterminer Année 2013 -- US\$ 50 000</p>	CEM	<p>Année 2012 Financement reçu : US\$ 50 000 Financement en attente : Aucun</p> <p>Le Secrétariat collabore avec le TAG aux préparatifs et à la conduite de la Discussion annuelle sur le marché pour 2012 sur le thème « Le commerce dans des marchés difficiles »</p>
<p>33. Poursuivre la publication du bulletin bi-hebdomadaire d'information sur le marché (MIS). [AIBT 2006, Articles 27, 28] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (C)]</p>	<p>Travaux de session ordinaires. Approuver et financer une prolongation de deux ans du projet PD 16/93 Rev.4 (M) exécuté par le Secrétariat.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 480 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2012 -- US\$ 240 000  À déterminer Année 2013 -- US\$ 240 000</p>	CEM	<p>Année 2012 Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 240 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement. La publication du <i>Tropical Timber Market Report</i> (TTMR) par le Service d'information sur le marché est suspendue depuis janvier 2012.</p>
<p>34. Renforcer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à répondre aux exigences</p>	<p>Fournir sur demande une assistance à des pays membres, destinée à renforcer et enrichir leurs travaux et rapports statistiques. Cette activité n'a pas été financée au titre du BWP 2010-2011 et est soumise à</p>	CEM	<p>Année 2012 Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 50 000</p>

<p>statistiques et à produire les rapports y afférents.  <i>[AIBT 2006, Article 28(5)]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (D)]</i></p>	<p>nouveau du fait de sa pertinence.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires  Année 2012 -- US\$ 50 000  Année 2012 -- US\$ 50 000</p>		<p>Cette activité demeure dépourvue de financement. En utilisant le reliquat limité de fonds provenant d'activités PTB précédentes, et en collaboration avec la FAO, un atelier de statistiques pour l'Amérique centrale se tiendra du 2 au 4 octobre 2012 au Panama. Un deuxième atelier de statistiques OIBT-FAO est prévu fin 2012 sous réserve que cette activité se voit assurée un financement.</p>
<p>35. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques.  <i>[Article 27 de l'AIBT de 2006]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultats attendus 3 (D), (E)]</i></p>	<p>Le comité prendra des dispositions relatives aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires  Année 2012 -- US\$ 50 000</p> <p>À déterminer  Année 2013 -- US \$50 000</p>	CEM	<p>Année 2012  Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 50 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement. Utilisant le reliquat financier d'une activité connexe inscrite au PTB précédent, l'OIBT a cependant participé à la réunion du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques forestières, qui s'est tenue à Genève (Suisse) les 14 et 15 février 2012.</p>
<p>36. Passer en revue le marché du bois dans deux grands pays importateurs de bois tropicaux.  <i>[AIBT 2006, Articles 1(e), (h)]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 3 (F)]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaires. Des dispositions relatives aux études et aux marchés qui doivent en faire l'objet pourront être proposées par le comité.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 200 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires  Année 2012 -- US\$ 100 000  Année 2013 -- US\$ 100 000</p>	CEM	<p>Année 2012  Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>
<p>37. Continuer à promouvoir l'application des lois forestières.  <i>[AIBT 2006, Article 1(n)]</i>  <i>[Décision 6(XXXI) du CIBT]</i></p>	<p>En coopération avec la FAO, continuer, autant que nécessaire et sur demande, à diffuser et à favoriser le recours aux "pratiques les plus aptes à renforcer le respect des lois forestières", élaborées conjointement</p>	CEM	<p>Cette activité nécessitant US\$ 200 000 a été financée dans le cadre du PTB 2008-2009. Le recueil a été complété et l'Atelier OIBT sur les technologies de la traçabilité pour la gouvernance</p>

<p><i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 4 (A)]</i></p>	<p>par l'OIBT et la FAO, et fournir une rétroinformation sur les ateliers. Cette coopération portera sur l'élaboration d'un descriptif des technologies mises en œuvre par les pays dans le contrôle des coupes forestières illégales et du trafic de bois, pour examen et approbation par le Conseil. Cette activité a été financée au titre du PTB 2008-2009, un atelier international destiné à réexaminer le recueil élaboré en 2011, et devant émettre des recommandations de travaux futurs dans ce domaine, sera organisé en 2012.</p>		<p>forestière s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 15 au 17 mai 2012, entraînant la participation d'une centaine de personnes représentant des gouvernements, des organismes internationaux, la filière et des ONG. Le rapport d'atelier, comprenant le recueil et l'ensemble des communications, sera mis en ligne sur le site de l'OIBT.</p>
<p>38. Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. <i>[AIBT 2006, Articles 1(d), (k), (n), (o)]</i> <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 4 (A), (B)]</i></p>	<p>(a) Examiner les résultats et les enseignements tirés du développement de systèmes innovants de suivi du bois mis en œuvre dans le cadre du PTB 2010-2011.</p> <p>(b) Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter dans la légalité du bois de production durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privé.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 300 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	<p>CEM</p>	<p>(a) Trois des six propositions approuvées en vue de la mise au point de systèmes novateurs de traçabilité du bois sont prêtes et les trois autres sont en cours d'exécution en République Centrafricaine, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Guyana.</p> <p>(b) Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 300 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p>
<p>39. Analyse de l'impact économique qu'exerce l'encadrement des marchés des bois tropicaux.</p>	<p>En vue de faciliter un examen approfondi par le Comité des questions relatives à la légalité et à l'encadrement des marchés publics, cette activité comportera la préparation d'une étude fond devant notamment couvrir les éléments contenus dans les termes de référence en annexe.</p> <p>Un consultant d'un pays membre producteur et un consultant d'un pays membres consommateur de</p>	<p>CEM</p>	<p>Financement reçu : US\$150 000 Financement en attente : Aucun</p> <p>Une petite proposition de projet TMT-SPD 013/12 (M), dotée d'un budget de US\$150 000 a été soumise par le Secrétariat. Elle a été approuvée et se trouve en cours de financement au titre du Programme thématique OIBT sur la transparence du commerce et des</p>

	<p>l'OIBT prêteront leur assistance au Directeur exécutif dans la préparation de cette étude de fond.</p> <p>Cette étude de fond doit être préparée en consultation avec les pays membres de l'OIBT, le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et le Groupe consultatif de la société civile (GCSC) de l'OIBT ainsi que d'autres parties prenantes.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 200 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		marchés (TMT).
<p>40. Favoriser une meilleure compréhension de la contribution des services environnementaux à la gestion durable des forêts tropicales. [AIBT 2006, Articles 1(g), (j) (m) (q), (r), (s)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu (E), (G)]</p>	<p>Organiser une conférence internationale sur les services environnementaux dans le but d'accroître la capacité des Membres à mettre au point des stratégies de renforcement de la contribution des services environnementaux des forêts dans la mise en place de la gestion durable des forêts tropicales, et la coopération avec des institutions et des processus compétents à cette fin. Cette conférence doit couvrir les aspects relevant de la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux, les expériences et connaissances existantes sur le paiement des services environnementaux (PSE), le carbone forestier comme nouveau produit forestier de base, l'équité et la parité homme-femme dans le partage des bénéfices, ainsi que d'autres aspects.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 300 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	CRF	<p>Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 300 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>
<p>41. Passer en revue et actualiser les Directives OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts artificielles tropicales, en prenant en compte les développements récents de la foresterie tropicale. [AIBT 2006, Articles 1(j), (m)]</p>	<p>Examiner et mettre à jour les Directives OIBT pour la création et la gestion durable des forêts tropicales artificielles (PS 4, 1993), en tenant compte des nouveaux développements qui met en avant les fonctions de la plantation d'arbres dans le monde tropical, soit l'offre de bois, la production énergétique, l'apport de services environnementaux, le potentiel de restauration, ainsi que le potentiel que recèlent</p>	CRF	<p>Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 250 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>

<p><i>[Plan d'action OIBT de Yokohama 3.2, But 2(1)]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 6 (F)]</i></p>	<p>l'agroforesterie et les arbres hors forêts de fournir des biens et services forestiers.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 250 000  Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		
<p>42. Harmoniser et valider les directives OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles avec le système de rapports de l'OIBT utilisant les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales.</p> <p><i>[Articles 1(c), (f), (l) (p) de l'AIBT de 2006]</i>  <i>[Plan d'action de l'OIBT 2008-2011, Résultat attendu 6 (A), (B), Action transversale (b)]</i></p>	<p>Les réunions d'experts qui se sont tenues à Thoune (Suisse, juin 2010) et à Antimary (Brésil, août 2011) organisées dans le cadre du PTB 2010-2011 a permis la production de la version finale des directives révisées et actualisées Lignes directrices OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles ; il est nécessaire de tester les nouvelles lignes directrices et d'affiner le système de rapports sur les Critères et indicateurs OIBT révisés de la gestion durable des forêts tropicales (OIBT PS 15, 2005). Ce travail de validation doit être effectué en y associant étroitement les parties prenantes dans les trois pays producteurs de l'OIBT choisis à cet effet (un dans chaque région tropicale), dans le but de vérifier leurs cohérence, applicabilité et utilité au service de la gestion durable des forêts à différents niveaux.</p> <p>Les essais et la validation comprennent l'évaluation des lignes directrices sur le terrain avec les aménagistes forestiers (État, secteur privé et communautés) et un atelier national de validation des lignes directrices dans des contextes différents. Pour les ateliers nationaux, des ajustements dans le système de rapports utilisant les Critères et Indicateurs OIBT de la GDF seront discutés, en accord avec les lignes directrices GDF révisées, le renforcement des liens entre les lignes directrices GDF et le processus des C &amp; I. Les productions de ces ateliers alimenteront le processus de révision des C &amp; I inscrit dans l'activité 7 du Conseil.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 130 000  Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu : US\$ 130 000  Financement en attente : Aucun</p> <p>Activités effectuées depuis la dernière session du Conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en ligne de la version préliminaire révisée des Lignes directrices OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles sur le site Web de l'OIBT, du 1er décembre 2011 au 31 mars 2012 pour commentaires des pays membres de l'OIBT. Suite à cela, le Secrétariat de l'OIBT a reçu un large éventail de commentaires de la part de ses pays membres.</li> <li>• Sous-traitance avec le Consultant international dans le but d'affiner le projet de lignes directrices OIBT révisées, par le biais de la participation à trois ateliers dans les trois régions tropicales en vue de valider le projet de lignes directrices OIBT révisées.</li> <li>• Organisation de trois ateliers sur la validation du projet de Lignes directrices OIBT révisées pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles (Kuala Lumpur, Malaisie, 10-12 juillet 2012; Libreville, Gabon, 16-18 juillet 2012 et Punta Sal, Pérou, 14-16 août 2012).</li> <li>• Présentation du projet final de Principes et Lignes directrices de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles pour la quarante-sixième session du CRF en novembre 2012.</li> </ul>

<p>43. Promouvoir l'application des directives pour l'aménagement des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées.</p> <p><i>[AIBT 2006, Articles 1(j), (m)]</i>  <i>[Décisions 1(XXXV), 4(XXXV) du CIBT]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 6 (B), (C)]</i></p>	<p>Prendre des dispositions pour faire en sorte que l'OIBT, en collaboration avec le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers (GPFLR) et des institutions nationales créent et consolident un réseau de stations forestières modèles servant à l'enseignement de la restauration des paysages forestiers et à sa mise en démonstration, ainsi qu'à l'échange d'expériences et à la diffusion des pratiques les meilleures, et portant notamment sur l'avancement de la gestion des forêts tropicales secondaires, la restauration et la réhabilitation des massifs forestiers dégradés et les nouvelles possibilités (p. ex REDD+) que peut offrir cette gestion.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 100 000  Source de financement pressentie :  Contributions volontaires</p>	CRF	<p>Financement reçu : US\$ 50 000  Financement en attente : US\$ 50 000</p> <p>À l'issue de concertations avec le GPFLR, il a été décidé de mettre en œuvre cette activité dans le cadre du PTB 2013-2014 lorsque son financement intégral pourra être mis à disposition pour la création de ce réseau d'apprentissage.</p>
<p>44. Faciliter l'application des directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois.</p> <p><i>[AIBT 2006, Articles 1(m), (r)]</i>  <i>[Décision 10(XLIV) du CIBT]</i>  <i>[Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultats attendus 6(B), (E), (G)]</i></p>	<p>En application de la Décision 6 (XLIV), l'OIBT doit pour favoriser l'application des Lignes directrices relatives à la conservation de la biodiversité sur une gamme d'échelles en partenariat avec les producteurs de bois, les populations riveraines et d'autres intervenants. En coopération avec d'autres organisations internationales, organismes de la société civile et d'autres entités, il s'agira d'encourager les membres de l'OIBT et les entreprises productrices de bois à s'adapter et à faire usage des Lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production lorsqu'il y a lieu dans leur travail, y compris dans les propositions de projet de l'OIBT et la production de rapports.</p> <p>Un appui sera octroyé aux pays membres et concessionnaires forestiers intéressés en vue de formuler des propositions destinées adapter et à mettre en œuvre les lignes directrices au niveau des unités forestière d'aménagement, ainsi que pour la diffusion des lignes directrices dans des enceintes compétentes.</p>	CRF	<p>Financement reçu : Aucun  Financement en attente : US\$ 100 000</p> <p>Cette activité demeure dépourvue de financement.</p>



	<p>Coûts estimés : US\$ 100 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p>		
<p>45. Contribuer de manière adéquate aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des incendies touchant les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre. [ITTA 2006 Article 1 (m)] [Décision CIBT 6(XXXIII)] [Plan d'action OIBT 2008-2011, Résultat attendu 5(C)]</p>	<p>(a) Examiner et mettre à jour les Lignes directrices de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales en tenant compte de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, et de la nécessité d'aider à faire reculer la pauvreté.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires</p> <p>(b) De par son statut de membre à part entière de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC), du Groupe consultatif mondial sur les incendies de forêt et du Réseau mondial sur les incendies de forêt (Network GWFN) qui en est l'émanation, ainsi que du Centre mondial de surveillance des incendies (CMSI), l'OIBT est tenue d'apporter son appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6e Conférence internationale sur les incendies de forêt qui se tiendra en 2015 en Corée du Sud.</p> <p>Coûts estimés : US\$ 150 000 Source de financement pressentie : Contributions volontaires Année 2012 -- US\$ 75 000 Année 2013 -- US\$ 75 000</p>	<p>CRF</p>	<p>(a) Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 150 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p> <p>(b) Financement reçu : Aucun Financement en attente : US\$ 150 000</p> <p>Cette sous-activité demeure dépourvue de financement.</p>

**CFA : ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES**

Activité	Démarches d'exécution et coûts induits	Instance compétente	État de l'exécution
46. Examiner les états audités en externe des exercices 2011 et 2012 et recommander leur approbation au Conseil. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	CFA	Le Comité, à sa vingt-septième session en novembre 2011 examinera les états financiers vérifiés de l'Organisation et les rapports du vérificateur aux comptes indépendant pour l'exercice 2011 et, s'il est satisfaisant, en recommandera l'approbation au Conseil.
47. Produire des recommandations au Conseil sur la nomination pour un mandat de trois ans des commissaires aux comptes appelés à auditer les comptes de l'Organisation pour les exercices 2013, 2014 et 2015. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	CFA	Lors de la 46e session du Conseil, celui-ci, agissant sur recommandation du Comité financier et administratif, a nommé le cabinet de vérification comptable « Ernst & Young ShinNihon LLC, Tokyo » à la vérification des comptes de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour les exercices 2010, 2011 et 2012, sans perdre de vue que la nomination d'un cabinet de vérification comptable pour l'exercice 2010 et au-delà, ou le rengagement du même cabinet pour un exercice supplémentaire, sont subordonnés à des prestations satisfaisantes. Toutefois, en novembre 2013, le Comité financier et administratif recommandera au Conseil la nomination d'un nouveau vérificateur aux comptes pour un mandat de trois ans afin de procéder à la vérification des comptes de l'Organisation pour les exercices 2013, 2014 et 2015.
48. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2014-2015. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i>	Routine. Travaux de session ordinaires.	CFA	En fonction de ce que le Conseil décidera à cette session, le Comité réuni en sa vingt-huitième session en novembre 2013 examinera le budget administratif de l'exercice 2014 de l'Organisation et produira ses recommandations au Conseil.

<p>49. Examiner le budget administrative de l'Organisation pour l'exercice 2013 et produire au Conseil toute recommandation nécessaire à son sujet. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i></p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<p>CFA</p>	<p>Le Comité, en sa vingt-septième session en novembre 2012, examiner le budget administrative de l'exercice 2013 et produira ses recommandations au Conseil.</p>
<p>50. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i></p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<p>CFA</p>	<p>Le Comité effectuera un examen à sa vingt-septième session en novembre 2012 dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>51. Examiner les implications budgétaires du programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. <i>[AIBT 2006, Article 26(3)]</i></p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaires.</p>	<p>CFA</p>	<p>Le Comité effectuera un examen à sa vingt-septième session en novembre 2012 dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>